

Communiqué de presse

Démarchage publicitaire abusif

Certaines entreprises de la ville de Saint-Benoit ont récemment été contactées, par la société Coparmag pour « Actus Mairie » et la société « Guide pratique des Communes » dans le cadre de la vente d'espaces publicitaires pour ce qui se présente comme un « guide de la ville », sous-entendu « Ville de Saint-Benoit ».

Le démarchage, relativement agressif de ces sociétés, n'est en aucun cas réalisé pour le compte et avec l'accord de la Ville de Saint-Benoit. La Mairie n'a en aucun cas mandaté ces sociétés, domiciliées dans le Var et à Paris.

La seule entreprise reconnue et accréditée par la ville de Saint-Benoit pour démarcher en régie publicitaire le bulletin municipal et le guide annuaire de Saint-Benoit est Edi Public, groupe IB Média, domiciliée 33, avenue des Temps Modernes à Chasseneuil du Poitou.

C'est la raison pour laquelle la Ville de Saint-Benoit souhaite attirer votre vigilance au regard de cette pratique commerciale aux limites de la légalité si ces entreprises prenaient contact avec vous.